



Fiche de poste

Agent de Propreté – Brigade Anti Graffitis

La Ville de Mantes-la-Jolie recrute pour la Direction de l'Environnement Urbain - Service Environnement, un agent de Propreté pour la Brigade Anti-Graffitis.

Sa Mission :

- Intervention d'urgence en propreté et entretien des espaces extérieurs,
- Participer aux opérations quotidiennes de nettoyage sur les espaces gérés par la ville,
- Enlèvement des graffitis, de l'affichage sauvage et divers travaux d'entretien,
- Exécute l'intervention sur les bâtiments et les installations du domaine public,
- Pose les affiches officielles,
- Garantir la bonne utilisation des équipements, du matériel,
- Travailler en lien avec les autres services de la ville,
- Rendre compte de son activité à sa hiérarchie oralement ou par écrit.

Ses Activités principales :

- Réaliser la propreté sur l'ensemble des surfaces de la ville (corbeille, squares, feuilles mortes, ...),
- Réaliser le nettoyage (balayage, laveuse, ...),
- Nettoyage de mobilier urbain,
- Transport et livraison de containers,
- Surveiller et alerter la présence de dépôts sauvages,
- Dénivèlement des accès de circulation à la charge de la commune,
- Participer aux travaux exceptionnels liés aux intempéries,
- Préserver la qualité des sites et la prévention des risques,
- Entretien des matériels d'intervention,
- Nettoyage du mobilier urbain,
- Nettoyage des monuments,
- Nettoyage des graffitis par action chimique et hydro-gommage ou recouvrement par peinture,
- Dépose de l'affichage sauvage,
- Installation pour les élections de la signalétique et de l'affichage sur les sites et bureaux de vote.

Conditions de travail :

- Travail à l'extérieur, de tous temps, seul ou en équipe,
- Port de vêtements de sécurité obligatoire,
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits,
- Horaire variable en fonction des obligations de service public,
- Possibilité de travailler le week-end et jour férié,
- Devoir de réserve et sens du service public,
- Assurer, le cas échéant, les missions du service Environnement : polyvalence en cas de nécessité de service.

Profil du candidat :

Permis B indispensable.

Le CACES nacelle serait un plus.

Statut :

Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétences

Conditions de rémunération :

SMIC Horaire (1 521€25 brut / mois)